

The logo for Domtar, featuring the word "Domtar" in a white serif font. The letter 'a' is stylized with a small green leaf-like shape on its right side. The logo is centered on a dark blue background that has a large, abstract, leaf-like shape cut out of it, revealing a lighter blue background behind.

Domtar

Rapport 2025 de Domtar Corporation

au ministre canadien de la Sécurité publique et de la Protection civile
Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes
d'approvisionnement

Le 31 mai 2026



Table des matières

À propos de Domtar	2
Engagement de Domtar à réduire le risque de travail forcé et de travail des enfants	3
Structure, activités, gouvernance et chaînes d’approvisionnement de Domtar	3
Équipe de direction de Domtar	4
Chaîne d’approvisionnement de Domtar	5
Politiques et processus de diligence raisonnable	5
Gestion des risques	6
Évaluation 2025 des risques liés à la chaîne d’approvisionnement concernant l’esclavage, le travail des enfants, le travail forcé et le trafic d’êtres humains	7
Risques liés au travail forcé et au travail des enfants	9
Mesures correctives	10
Mesures à prendre pour remédier aux pertes de revenus	10
Formation	10
Évaluation de l’efficacité	11
Approbation	11
Attestation	12
Annexe: Liste des filiales de Domtar	13

À propos de Domtar

Domtar est une importante société fermée qui fabrique divers produits forestiers. La Société conçoit, fabrique, commercialise et distribue un large éventail de produits à base de fibres, y compris du papier, de la pâte commerciale, des produits du bois et du papier tissu, qui sont vendus dans plus de 90 pays. Les capacités de production annuelle de Domtar s'élèvent à 5,97 millions de tonnes métriques de pâte, de papier, d'emballages et de papier tissu, ainsi qu'à environ 2,6 milliards de pieds-planches de bois d'œuvre et d'autres produits du bois. La Société est le plus important fabricant et distributeur intégré de papier fin non couché et de papiers de pâte mécanique non couchés en Amérique du Nord, de même qu'un des principaux producteurs de papier journal, de pâte en flocons, de pâte recyclée et de pâte de résineux en Amérique du Nord. Domtar Corporation compte plus de 12 000 employés au Canada et aux États-Unis. Par l'entremise de ses filiales, elle possède ou exploite des installations de fabrication, dont des usines de pâte et de papier, des installations de papier tissu et des scieries, ainsi que des actifs de production d'électricité. Cette exploitation s'appuie sur une chaîne logistique qui compte l'approvisionnement en matières premières, les intrants manufacturiers, l'équipement et les services nécessaires pour l'acquisition, la fabrication, la conversion et la distribution des fibres. Certains biens et services proviennent de fournisseurs tiers, notamment des fournisseurs nationaux et internationaux.

Nom légal de l'entité déclarante	Domtar Corporation
Exercice financier visé par le rapport	Du 1 ^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025
Identification d'un rapport révisé	Aucune
Identification d'un rapport conjoint	Le présent rapport concerne conjointement les filiales en exploitation primaires de Domtar Corporation au Canada : Domtar Inc., PF Résolu Canada Inc., Fibrek General Partnership, Resolute Engineered Wood Larouche Inc., et Resolute Engineered Wood St-Prime LP (collectivement appelées « Domtar »)
Catégorie d'entité selon la Loi	A un établissement au Canada, y exerce des activités ou y possède des actifs et selon ses états financiers consolidés, remplit au moins deux des conditions ci-après pour au moins un de ses deux derniers exercices : a) Possède des actifs d'une valeur d'au moins 20 000 000 \$; b) A généré des revenus d'au moins 40 000 000 \$; c) Emploie en moyenne au moins 250 employés.
Secteur/industrie	Fabrication de pâte, de papier, de papier tissu, d'emballage et de produits du bois au Canada et aux États-Unis (É.-U.)
Emplacement	Domtar Corporation a été constituée au Delaware, son siège social se situe à Fort Mill, en Caroline du Sud, et ses filiales et sociétés affiliées exploitent de nombreuses installations de fabrication aux États-Unis et au Canada.

Engagement de Domtar à réduire le risque de travail forcé et de travail des enfants

Ce rapport décrit les mesures que Domtar a prises cette année afin de prévenir et de réduire le risque de travail forcé ou de travail des enfants dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement, notamment :

1. Assurer la gouvernance et la surveillance de la conformité à la Loi grâce à la mise en place d'un groupe de travail fonctionnel
2. Mettre en œuvre et examiner les politiques et les mesures de diligence raisonnable qui définissent les attentes pour les employés et les fournisseurs concernant le travail forcé et le travail des enfants
3. Déterminer et évaluer les risques de travail forcé et de travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement, ce qui comprend des activités de filtrage et de vigilance
4. Renforcer les pratiques d'approvisionnement et les exigences contractuelles pour assurer un approvisionnement responsable
5. Donner une formation sur le code d'éthique et de conduite des affaires pour tous les employés
6. Maintenir des mécanismes afin de soulever les préoccupations et de soutenir les mesures correctives au besoin
7. Surveiller et évaluer l'efficacité de ces mesures afin de favoriser l'amélioration continue

Structure, activités, gouvernance et chaînes d'approvisionnement de Domtar

Domtar est une société constituée au Delaware dont le siège social se situe à Fort Mill, en Caroline du Sud, aux États-Unis, avec des bureaux administratifs à Montréal (Québec) et à Richmond (Colombie-Britannique), au Canada. Elle dépose volontairement des rapports auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis. Son plus récent formulaire, le [rapport annuel 10-K](#) (en anglais), est disponible sur le site Web de la SEC.

Domtar exploite trois unités commerciales : Papier et emballage, Pâte et tissus et Produits du bois. L'entreprise exploite également Domtar POS, spécialisée dans la transformation de rouleaux de papier thermique en rouleaux de reçus pour points de vente utilisés dans divers secteurs, notamment les services alimentaires, le commerce de détail, les pharmacies et les services financiers. L'entreprise exploite quatre installations situées en Arizona, au Kansas, au Tennessee et en Virginie.

L'unité commerciale Papier et emballage de Domtar compte 11 usines de pâtes et papiers intégrées qui exercent des activités de fabrication et de transformation. Les usines produisent un large éventail de papiers, y compris des papiers pour les bureaux, des

papiers pour impression et édition, des papiers pour imprimantes numériques ou à jet d'encre, des papiers techniques et pour usages spéciaux et des papiers de transformation. Elles fabriquent également du carton double entièrement recyclé, du papier cannelure moyen pour l'emballage, de la pâte en flocons et de la pâte commerciale mise en balles.

L'unité commerciale Pâte et papier tissu de Domtar exploite 15 installations, ce qui comprend six usines de pâte qui produisent de la pâte de résineux, du kraft blanchi recyclé et de la pâte en flocons. De plus, elle y fabrique du papier journal et du papier de pâte mécanique non couché. Trois de nos usines produisent un éventail de produits de papier tissu pour les marchés de la vente au détail et hors foyer, qui englobent les catégories de produits de très grande qualité, de grande qualité et de qualité moyenne.

L'unité commerciale Produits du bois de Domtar exploite 21 installations de produits du bois, ce qui comprend 15 scieries qui produisent du bois de pin, de sapin et d'épinette de débits courants. Ces scieries constituent une source importante de copeaux de bois à la fois au Canada et aux États-Unis, de même que de bois de dimension et de bois de traitement. Elles produisent également des résidus ligneux utilisés comme carburant renouvelable pour la production d'électricité et de vapeur dans toutes nos activités. De plus, nous exploitons deux installations de produits du bois transformés, deux installations de produits du bois d'ingénierie, une installation de granulés de bois et une usine de rabotage qui, ensemble, produisent 82 millions de pieds-planches de produits du bois transformés, 120 millions de pieds linéaires de bois d'ingénierie et 45 000 tonnes métriques de granulés de bois.

Équipe de direction de Domtar

Le Comité exécutif de Domtar composé des dirigeants les plus hauts placés est responsable collectivement de la direction de la Société en formulant et en exécutant les stratégies, en stimulant le rendement et en assurant l'harmonisation à l'échelle de l'entreprise. Chaque membre est responsable de son propre rendement au sein de son secteur de responsabilité. Membres du Comité exécutif :

- **Claudio Cotrim** – chef des services d'entreprise
- **Steve Henry** – président – États-Unis et Chef de la direction, Papier et emballage
- **Hoany Muljadi** – vice-présidente non exécutive du comité consultatif et cheffe de la direction intérimaire, Papier tissu
- **Joe Ragan** – chef des services financiers
- **Sebastien Richard** – chef des ressources humaines par intérim
- **Luc Thériault** – président – Canada et Chef de la direction, Pâte et produits du bois

Chaîne d'approvisionnement de Domtar

Fibre : Les sources de bois de Domtar comprennent des producteurs locaux, des scieries qui fournissent des copeaux de bois, des terres appartenant au gouvernement sur lesquelles la Société détient des garanties d'approvisionnement ou des droits de coupe et des propriétés qu'elle possède ou loue. Aux États-Unis, la Société utilise surtout de la fibre de bois (résineux et feuillus), ainsi que de vieux contenants en carton ondulé. Au Canada, elle utilise des feuillus et des résineux, y compris une quantité importante de copeaux résiduels provenant de ses scieries. Domtar détient des permis obtenus des autorités gouvernementales en Ontario et au Québec pour récolter de la fibre sur des terres publiques dans ces provinces.

Produits chimiques : Domtar achète divers composés chimiques pour ses activités de fabrication en vertu de contrats d'une durée de 1 à 10 ans pour assurer la disponibilité des produits. Pour fabriquer de la pâte, la Société utilise des produits chimiques comme la soude caustique, le chlorate de sodium, l'acide sulfurique, le peroxyde d'hydrogène et la chaux. Pour produire du papier, elle a aussi besoin d'amidon, de carbonate de calcium précipité, de kaolin, d'agents de blanchiment optique, de colorants et de sulfate d'aluminium. Une grande partie de ces produits sont approvisionnés en Amérique du Nord auprès de fournisseurs nord-américains et font intervenir des chaînes d'approvisionnement internationales.

Énergie : Les établissements de Domtar produisent et consomment d'importantes quantités d'énergie qui proviennent surtout de la biomasse, du gaz naturel et de l'électricité, y compris de l'hydroélectricité. La plus grande partie de son énergie est issue de sources renouvelables, comme l'écorce, et les sous-produits de son procédé de fabrication, y compris la liqueur résiduaire et l'hydroélectricité. Le reste provient du gaz naturel, de l'électricité, d'autres combustibles fossiles et de vapeur achetée en vertu de contrats d'approvisionnement. La Société possède des actifs de cogénération à un certain nombre de ses usines intégrées de pâte et de papier. Ces actifs produisent de l'énergie renouvelable, principalement à partir de la biomasse.

Politiques et processus de diligence raisonnable

Domtar a adopté des politiques sur l'éthique, la conduite en affaires et les droits fondamentaux de la personne, y compris [le Code d'éthique et de conduite des affaires](#), [la Politique et les procédures pour la dénonciation et la soumission des plaintes](#) (en anglais), [la California Transparency in Supply Chains Act Disclosure](#) (en anglais) et [la Politique sur les droits de la personne](#) (en anglais). Le cadre de gouvernance de la Société assure la surveillance de ces politiques, notamment les examens réguliers. Dans le cadre de leur programme de conformité, les employés suivent chaque année une formation en ligne sur le [Code d'éthique et de conduite des affaires](#). Ces politiques et contrôles composent le programme de conformité élargi de Domtar, qui oriente ses mesures et assure la

conformité aux lois et règlements applicables dans les régions où la Société exerce ses activités.

Domtar s'attend à ce que ses fournisseurs exercent leurs activités de façon responsable et se conforment aux lois et règlements applicables, notamment en respectant les exigences relatives au travail forcé et au travail des enfants en vertu de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* et, le cas échéant, des exigences comparables dans d'autres régions. Domtar communique ces attentes par l'entremise de ses processus d'intégration et d'achats auprès de ses fournisseurs et des dispositions contractuelles intégrées aux ententes conclues avec ses fournisseurs.

En particulier, les fournisseurs doivent se conformer aux exigences suivantes :

- Ne pas avoir recours au travail forcé ou à toute autre forme de travail obligatoire, notamment le trafic d'êtres humains ou l'esclavagisme, et s'assurer que les biens fournis à Domtar ne sont pas produits au moyen de telles pratiques
- Ne pas avoir recours au travail des enfants, s'assurer que les personnes ont l'âge minimum légal pour travailler et veiller à ce que les personnes de moins de 18 ans n'effectuent aucun travail qui pourrait mettre en danger leur santé ou leur sécurité
- Respecter les lois applicables en matière de salaire minimum, d'heures supplémentaires et d'heures de travail maximums, ainsi que toute autre exigence liée au salaire et aux heures de travail
- Respecter le droit légitime des travailleurs de choisir librement de se joindre ou non à toute organisation ou association reconnue par la loi

Domtar surveille le respect de ces attentes en faisant preuve de façon continue d'une diligence raisonnable fondée sur les risques auprès de ses fournisseurs. Cette surveillance peut comprendre des auto-évaluations des fournisseurs, des demandes de documentation et, le cas échéant, des vérifications menées indépendamment par des tiers ou d'autres activités de vérification. Lorsqu'un cas potentiel de non-conformité en lien avec le travail forcé ou le travail des enfants est relevé, Domtar s'attend à ce que ses fournisseurs prennent rapidement les mesures correctives qui s'imposent et collaborent avec Domtar pour régler le problème, le tout en conformité avec les exigences contractuelles.

Gestion des risques

En mai 2025, Domtar a publié une stratégie de développement durable pour orienter ses objectifs jusqu'en 2030. La stratégie consiste à élaborer trois piliers alignés sur la politique de développement durable de Domtar : Intendance environnementale (réduire l'empreinte

environnementale de Domtar et soutenir les résultats positifs pour la nature), Nos gens et nos collectivités (voir au bien-être des employés et contribuer à la prospérité des communautés fonctionnelles) et Entreprise responsable (maintenir des pratiques commerciales éthiques et transparentes).

Pour le pilier Entreprise responsable, Domtar s'est fixé comme objectif de protéger les personnes ayant un lien avec ses activités et sa chaîne de valeur en respectant les droits de la personne et les normes de travail, en favorisant des conditions de travail sécuritaires et en interdisant toute forme d'abus, notamment le travail des enfants et le travail forcé. Domtar a comme objectif d'élaborer une politique mondiale en matière de droits de la personne alignée sur les normes internationales d'ici 2026 et de mener des évaluations exhaustives des risques sur les droits de la personne dans toute la chaîne de valeur d'ici 2030, en prenant soin d'appliquer des mesures pour atténuer les risques relevés.

La détermination et la surveillance des risques liés au travail forcé et au travail des enfants s'appuient sur les cadres établis de gouvernance et de contrôle de Domtar. La responsabilité ultime de la surveillance de ces risques incombe au Comité exécutif. De plus, le Comité exécutif délègue sa surveillance au Comité directeur mondial sur le développement durable, un organe de gouvernance de palier de direction composé de membres du Comité exécutif et de hauts dirigeants de Domtar. La responsabilité de palier de gestion de ces risques est assurée par le Comité de développement durable de Domtar, un comité interfonctionnel composé de cadres supérieurs et d'experts de toute l'organisation.

Dans le cadre de sa gouvernance en matière de développement durable et de sa prise de décisions fondée sur les risques, Domtar a réalisé une évaluation de la double matérialité en 2025. La Société a déterminé les principaux impacts, risques et occasions en matière de développement durable dans toute sa chaîne de valeur, dans l'optique de l'évaluation de la pertinence (incidence de Domtar sur les personnes et l'environnement) et de l'évaluation financière (incidence des questions de développement durable sur Domtar). Ce processus a permis l'évaluation d'une vaste gamme de sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance et la confirmation des sujets d'importance en matière de développement durable. Même si les sujets de société comme la sécurité des travailleurs et l'impact communautaire ont été jugés comme sujets d'importance, les droits de la personne n'ont pas été considérés comme étant un important domaine à risque. Les politiques, les cadres de gouvernance et les pratiques commerciales responsables existantes de Domtar aident à atténuer les risques liés aux droits de la personne, ce qui renforce l'alignement de la Société sur les normes éthiques et réglementaires.

Évaluation 2025 des risques liés à la chaîne d'approvisionnement concernant l'esclavage, le travail des enfants, le travail forcé et le trafic d'êtres humains

En 2025, Domtar a mené une évaluation du risque de la chaîne d'approvisionnement portant sur ses fournisseurs mondiaux d'enzymes en se fondant sur des évaluations de l'année précédente portant sur des fournisseurs de produits chimiques et de tissus

industriels. L'évaluation de 2025 n'a relevé aucune conclusion liée au travail forcé ou au travail des enfants. Les fournisseurs d'enzymes, de même que les fournisseurs de produits chimiques et de tissus industriels ayant fait l'objet d'une évaluation, continuent d'être soumis aux processus de triage et de surveillance continus basés sur les risques de Domtar. Les fournisseurs d'énergie et de fibres ont été exclus de ces évaluations en raison de leur profil en matière d'approvisionnement et de leurs mesures de contrôle existantes. L'approvisionnement énergétique de Domtar provient de régions locales à faible risque au Canada et aux États-Unis, alors que tout l'approvisionnement en fibre de Domtar est obtenu conformément à l'une ou plusieurs des exigences de certification tierce suivantes : les exigences d'approvisionnement en fibre de la Sustainable Forestry Initiative (SFI), les exigences de diligence raisonnable relatives au Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC) en matière de chaîne de traçabilité et les normes sur le bois contrôlé du Forest Stewardship Council. Domtar est le plus important titulaire mondial de certificats Forest Stewardship Council® et Sustainable Forestry Initiative® pour l'aménagement forestier et toutes les régions boisées que la Société gère sont certifiées par des tiers indépendants en vertu d'au moins l'une de ces normes reconnues mondialement. Par ailleurs, toutes les usines et installations de produits du bois de Domtar sont dotées de systèmes de chaîne de traçabilité et ont obtenu une certification indépendante en vertu de l'une ou plusieurs des normes suivantes de chaîne de traçabilité reconnues mondialement :

- Sustainable Forestry Initiative® (SFI®);
- Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC);
- Forest Stewardship Council® (FSC®).

Les normes relatives à l'aménagement forestier et à la chaîne de traçabilité nécessitent l'application de rigoureux processus de diligence raisonnable, ce qui comprend des exigences liées au travail, que Domtar considère comme étant d'efficaces mesures d'atténuation des risques de travail forcé et de travail des enfants dans le cadre de son processus d'approvisionnement en fibre.

Domtar surveille plus de 10 000 fournisseurs et applique un processus de vérification continu et fondé sur les risques, appuyé par des outils de filtrage, notamment la plateforme Descartes Screening. Les fournisseurs peuvent être filtrés lors de leur intégration et lorsque des mises à jour surviennent, avec une surveillance continue appuyée par des alertes automatisées lorsque des indicateurs de risque potentiel sont relevés. Ces alertes sont examinées par un membre du personnel responsable qui évalue la pertinence et qui détermine si des mesures de suivi sont requises, en prenant soin d'assurer une surveillance cohérente et proactive du risque que représente le fournisseur. Descartes Screening automatise le filtrage des fournisseurs et d'autres partenaires d'affaires par rapport aux sanctions mondiales et aux listes de personnes assujetties à des restrictions, utilise un système configurable de cotation du risque et de correspondance approximative de noms pour trouver des correspondances potentielles et

tenir à jour un document vérifiable des résultats du filtrage et des décisions de suivi. La plateforme de filtrage de Descartes Screening est mise à jour lorsque les listes sont modifiées et peut filtrer de nouveau les fournisseurs existants lorsque de nouvelles restrictions sont publiées.

La méthodologie de filtrage de la Société combine (i) les indicateurs de risque liés à l'emplacement et au pays ou à la région du fournisseur, (ii) les considérations relatives au secteur et à la catégorie de produit (comprends les produits chimiques et les tissus industriels) et (iii) les résultats obtenus du filtrage de Descartes Screening (par exemple, les indicateurs liés aux sanctions et d'autres indicateurs de personnes assujetties à des restrictions). Des correspondances potentielles sont transmises au moyen d'un processus interne d'examen des dossiers afin de distinguer les faux positifs des conclusions indiquant un risque élevé et de consigner les décisions à cet effet. Lorsque les résultats du filtrage et les indicateurs de risque atteignent un seuil nécessitant le recours à un échelon supérieur, Domtar peut appliquer des mesures de diligence raisonnable supplémentaires comme la publication d'un questionnaire portant sur la diligence raisonnable en matière de travail forcé et de travail des enfants, la demande de documents justificatifs, l'élaboration d'un plan de mesures correctives assorti d'un calendrier ou le recours à un tiers indépendant pour mener une vérification, le cas échéant.

En plus de l'évaluation des risques et de la diligence raisonnable décrites plus haut, Domtar continue de renforcer ses processus d'approvisionnement afin d'élever les attentes liées au travail forcé et au travail des enfants. Cela comprend la mise à jour de la politique d'approvisionnement et le contrat et les modalités des bons de commande pour que le fournisseur se conforme aux lois applicables sur le travail forcé et le travail des enfants, notamment la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement*. Domtar a également l'intention de continuer à utiliser le système de filtrage de Descartes Screening afin de continuer à soumettre les fournisseurs aux processus de filtrage et de refiltrage et, au besoin, lancer des activités de diligence raisonnable supplémentaires auprès de ses fournisseurs.

Risques liés au travail forcé et au travail des enfants

Domtar évalue et gère les risques liés au travail forcé et au travail des enfants dans sa chaîne d'approvisionnement en adoptant une approche de diligence raisonnable basée sur les risques qui combine le filtrage, un suivi ciblé et une surveillance continue des fournisseurs. En 2025, les activités de Domtar n'ont relevé aucune préoccupation importante relative au travail forcé ou au travail des enfants au sein de la chaîne d'approvisionnement de la Société.

Mesures correctives

Le *Code d'éthique et de conduite des affaires* de Domtar et son document intitulé *Politique et procédures pour la dénonciation et la soumission des plaintes* (et la ligne d'assistance) lui procurent un moyen qui permet au personnel et aux fournisseurs de signaler toute préoccupation éthique, légale ou autre. Domtar ne fait aucun constat important de travail forcé ou de travail des enfants en 2025; par conséquent, aucune mesure corrective n'a été requise pendant l'année. Conformément à l'intention de la Loi et à l'orientation évolutive à cet effet, Domtar souhaite être mieux préparée si des préoccupations sont soulevées, notamment en prenant en compte diverses mesures correctrices potentielles et les facteurs permettant de savoir si elle pourrait se dissocier de façon responsable d'un fournisseur et comment elle s'y prendrait.

Mesures à prendre pour remédier aux pertes de revenus

En 2025, l'évaluation des risques et les activités de diligence raisonnable de Domtar n'ont relevé aucun risque important lié au travail forcé ou au travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement de la Société; par conséquent, aucune mesure n'a été requise pour remédier aux pertes de revenus découlant de tels risques.

Formation

En mars 2024, Domtar a organisé une séance de formation obligatoire sur l'esclavage moderne pour 50 responsables des achats, en français et en anglais. La formation a porté sur les risques liés au travail forcé et au travail des enfants et les signaux d'alerte propres au secteur des produits forestiers, de même que sur les principales normes et lois de déclaration, notamment la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* du Canada et des exigences similaires dans d'autres régions.

De plus, en 2023 et en 2024, Domtar a donné une formation sur le développement durable à des cadres supérieurs, directeurs et gestionnaires. Cette formation comportait un aperçu des pratiques exemplaires en matière de développement durable en lien avec la gestion, la gouvernance et le signalement des risques concernant des problèmes à fort impact, notamment l'esclavagisme et les droits de la personne.

La séance de formation enregistrée de 2024 demeure à la disposition de tous les employés. Domtar continue de voir comment la formation pourrait faire l'objet d'une intégration ou d'une amélioration avec le temps à mesure que son approche à l'égard de la présente communication et de la gestion des risques liés aux droits de la personne continue de progresser. De plus, Domtar prévoit être en mesure de continuer à améliorer

les outils et les renseignements transmis aux fournisseurs dans le cadre de ses processus d'approvisionnement.

Évaluation de l'efficacité

Domtar évalue l'efficacité de sa diligence raisonnable en matière de travail forcé et de travail des enfants en surveillant des mesures clés et en utilisant les résultats de ce processus pour favoriser l'amélioration continue dans les mesures de contrôle de l'approvisionnement, la surveillance des fournisseurs et la formation. Exemples de mesures que Domtar peut suivre :

- Processus de filtrage des fournisseurs, notamment ce qui est couvert et les résultats
- Activités de diligence raisonnable améliorées, notamment les questionnaires et les examens de documents
- Plans de mesures correctives mis en place et temps requis pour mener à bien les mesures
- Mesures de contrôle des contrats, notamment les contrats ou les modalités d'achat des fournisseurs qui portent sur les exigences en matière de travail forcé et de travail des enfants
- Mécanismes de plaintes et de signalement comme les canaux de l'éthique et de la dénonciation
- Tendances annuelles qui indiquent une réduction de l'exposition aux fournisseurs ou aux catégories à risque élevé

Domtar entend continuer de renforcer l'efficacité de son évaluation en augmentant l'uniformité des données pour ces mesures et en envisageant de mener des examens indépendants périodiques afin d'accroître sa crédibilité et de soutenir l'amélioration continue.

Approbation

Le présent rapport a été approuvé par le Comité exécutif de Domtar au moment de sa signature.

Attestation

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, j'atteste que j'ai examiné les renseignements contenus dans le rapport de Domtar. À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, je confirme que les renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de l'application de la Loi, pour l'année de déclaration susmentionnée.

Nom : Claudio Cotrim

Titre : Chef des services d'entreprise et membre du Comité exécutif

Date : _____

Signature : _____

J'ai autorité pour engager Domtar Corporation.

Annexe : Liste des filiales de Domtar

Domtar Industries LLC
Domtar Funding Limited Liability Company
E.B. Eddy Paper, Inc.
Ariva Distribution Inc.
Domtar A.W. LLC
Domtar Wisconsin Dam Corp.
Domtar Europe Sprl
Domtar AI Inc.
EAM Corporation
Palmetto Enterprises LLC
Domtar Paper Company, LLC
Domtar Delaware Holdings, LLC
West Carrollton Paper LLC
Domtar Delaware Holdings Inc.
Domtar Luxembourg Investments Sarl
Domtar Inc.
13536637 Canada Inc.
Domtar Pulp and Paper General Partnership
Domtar Asia Limited
Domtar Hong Kong Limited
468327 B.C. Ltd.
0606890 B.C. Ltd.
British Columbia Forest Products Limited
Catalyst Pulp and Paper Sales Inc.
Crofton Pulp and Paper Limited
Echelon Paper Corporation
Elk Falls Pulp and Paper Limited
Export Sales Co. Ltd.
NSC Holdings (Philippines) Inc.
Pacifica Poplars Ltd.
Catalyst Pulp Sales Inc.
Catalyst Paper General Partnership
Catalyst Paper Holdings Inc.
Catalyst Paper (Snowflake) Inc.
Catalyst Paper (USA) Inc.
Pacifica Papers U.S. Inc.
Pacifica Poplars Inc.
Pacifica Papers Sales Inc.
Domtar Renaissance LLC
New Receiptco Opco LLC
Iconex Holdco Inc.
Iconex Minority Shareholder LLC
Interactive Printing Solutions Mexico I, S.A. de C.V.
Resolute Forest Products Inc.
Donohue Corp.
Resolute US Lumber Inc.
Resolute El Dorado Inc.
Resolute Navcor LLC
Resolute Cross City LLC
Resolute Cross City Timber Management LLC
Resolute Caddo River LLC
Resolute Cross City Real Estate Holdings LLC
Resolute Glenwood LLC

FibreK U.S. Inc.
FibreK Recycling U.S. Inc.
GLPC Residual Management, LLC
AbiBow Recycling LLC
Abitibi Consolidated Sales LLC
Resolute FP Augusta LLC
Resolute Growth US LLC
Resolute FP Florida Inc.
Atlas Tissue Holdings, Inc.
Atlas Paper Mills, LLC
Atlas Paper Management, LLC
Accurate Paper Holdings, LLC
Atlas Southeast Papers, Inc.
Resolute Tissue LLC
Bowater Newsprint South LLC
Resolute FP US Inc.
Bowater Nuway Mid-States Inc.
Resolute FP Sub 1 Inc.
Lake Superior Forest Products Inc.
Calhoun Newsprint Company
Calhoun Note Holdings AT LLC
Calhoun Note Holdings TI LLC
Resolute Hagerstown LLC
Resolute Engineered Wood Sales LLC
Bowater South American Holdings Incorporated
Bowater Canadian Holdings Incorporated
Bowater Canadian Limited
AbitibiBowater Canada Inc.
Resolute FP Canada Inc.
Resolute Engineered Wood Larouche Inc.
Resolute Engineered Wood St-Prime Limited Partnership
9192-8515 Quebec Inc.
Forest Products Mauricie LP
9340939 Canada Inc.
SFK Pulp Finco Inc.
FibreK General Partnership
FibreK International Inc.
15477468 Canada Inc.
Profor Renaissance LP
Profor Renaissance, LLC
9546-6215 Quebec Inc.
95466215 General Partnership

Sociétés affiliées (intérêt minoritaire)

Cellulforce Inc.
Northshore Forest Inc.
Vermilion Forest Management Co.
Prisma Renewable Composites, Inc.
3436900 Canada Inc.
Société en Commandite Scierie Opitciwan
Tradepak Internacional S.A. de C.V.
Boundary Waters Forest Management Corp
Performance BioFilaments Inc.